



**Dès que nous avons décidé d'avoir un bébé,  
j'ai choisi de ne plus consommer  
de boissons alcoolisées !**



**Chaque année, en France, des milliers d'enfants naissent porteurs de séquelles d'une consommation d'alcool pendant la grossesse. Ces séquelles peuvent être importantes.**

**L'alcool passe rapidement du sang maternel au sang du fœtus.**

**Il peut y avoir une toxicité importante sur les organes du bébé en formation.**

**Les boissons «dites» peu alcoolisées (cidre, bière, kir, prémix...) présentent les mêmes risques.**

**Une consommation occasionnelle et massive, régulière et peu importante d'alcool peut avoir des conséquences sérieuses pour l'avenir du bébé :**

- **fausse-couche, risques de malformations, prématurité, retards de développement**
- **le syndrome d'alcoolisation foetal est la forme la plus grave car elle associe retard de croissance, malformations et retards mentaux**

**Les professionnels de santé recommandent donc de ne pas consommer d'alcool dès l'arrêt de la contraception et jusqu'à la fin de la grossesse et de l'allaitement.**

